

Anne LEGARÉ

Professeure associée, Département des sciences politiques, UQÀM

(2005)

# “La France et le Québec.”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie retraité du Cégep de Chicoutimi

Courriel: [jean-marie\\_tremblay@uqac.ca](mailto:jean-marie_tremblay@uqac.ca)

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"

Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

## Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue  
Fondateur et Président-directeur général,  
**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.**

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

à partir de :

Anne Legaré

**“La France et le Québec.”**

Un texte publié dans la revue *CITÉS*, vol. 3, no 23, 2005, pp. 89-104. Paris : Les Presses universitaires de France.

[Autorisation formelle accordée par l’auteur le 15 avril 2012 de diffuser ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : [legare.anne@uqam.ca](mailto:legare.anne@uqam.ca)

Polices de caractères utilisée : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

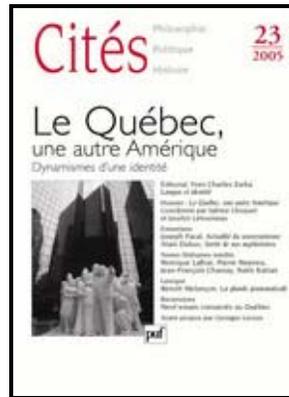
Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5” x 11”

Édition numérique réalisée le 19 avril 2012 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Anne LEGARÉ

“La France et le Québec”.



Un texte publié dans la revue *CITÉS*, vol. 3, no 23, 2005, pp. 89-104. Paris : Les Presses universitaires de France.

[89]

Anne LEGARÉ

“La France et le Québec”.

Un texte publié dans la revue *CITÉS*, vol. 3, no 23, 2005, pp. 89-104. Paris : Les Presses universitaires de France.

[Texte diffusé dans Les Classiques des sciences sociales avec l'autorisation de l'auteure accordée le 15 avril 2012.]

La question des relations qu'on se plaît à appeler « privilégiées » entre la France et le Québec appelle plusieurs remises en contexte. Si ces relations ont été définies et inspirées à l'origine par des pratiques coloniales, cette forme de domination a été balayée depuis longtemps dans l'imaginaire des deux pays amis. C'est ce qu'a exprimé le général de Gaulle en 1960, en décrivant l'influence française au Québec dans un style inimitable : « ... si d'autres actions et d'autres influences [que celles de la France] se sont exercées [au Canada], dit-il, s'il y eut des rivalités, des batailles et des séparations, *ce que la France sema au Québec a, cependant, poussé dru*, même si d'autres moissons y ont également mûri. »<sup>1</sup> Tous ceux qui ont fréquenté le Québec, au moins depuis les années 1960, auront observé en effet que « le Québec a poussé dru », c'est-à-dire qu'il s'est fait, selon la métaphore gaullienne, « par des pousses serrées et vigoureuses... ou s'est développé avec force, avec vigueur » (*Le Robert*) sur un mode largement original. Si quelque chose de la France y est demeuré, ce quelque chose reste, pour une grande part, indéchiffrable.

---

<sup>1</sup> Extraits du discours prononcé par le général de Gaulle à Ottawa le 19 avril 1960, dans Charles de Gaulle, *Discours et messages. Avec le renouveau 1958-1962*, Paris, Plon, 1970, p. 184-186. Cité par Renée Lescop dans *Le pari québécois du général de Gaulle*, Montréal, Boréal Express, 1981, p. 125 ; je souligne.

Le colon de la vallée du Saint-Laurent a très rapidement développé une identité différente de celle des Français, restés, somme toute, en visite provisoire. Il a conquis son identité francophone propre, même s'il se [90] trouve enserré dans une logique sociale et politique définie partiellement par le Canada et son régime politique. Il s'est affirmé avec vigueur et candeur au coeur d'une Amérique qui traversait ses années les plus glorieuses, sans y perdre encore jusqu'à aujourd'hui ce qui le caractérise, par sa langue, mais aussi par une culture qui est plus qu'une simple traduction du fait nord-américain ou du « Canadian way of life ». Comme l'avait vu de Gaulle, le Québec a puisé aux conditions difficiles et parfois ingrates de ses multiples héritages pour s'affranchir de toute représentation de lui-même qui ne soit pas la sienne propre, sauf à se donner un État.

Les Québécois s'étonnent encore d'entendre des Français les appeler « Canadiens », car ils ont très majoritairement délaissé depuis leur révolution dite « tranquille », dans les années 1960, les expressions « canadien » et « canadien-français » pour désigner leur appartenance. Ils ressentent l'affection des Français qui conduit ceux-ci à prendre le Québec pour le Canada tout entier. Ils peuvent avoir ainsi l'impression que ce qu'ils appellent, eux, « le reste du Canada » (on dira communément, en suivant l'anglais, le « ROC ») se traduit pour bon nombre de Français par une sorte d'occultation de la majorité anglo-saxonne qui peuple le Canada, au profit de sa seule part francophone. Ces Français oublient que la réalité canadienne est très majoritairement (environ aux deux tiers) celle d'un pays anglophone. Cette confusion est d'ailleurs mise à profit par la diplomatie canadienne qui réussit très bien à présenter en France, comme canadien, ce qui est spécifiquement québécois.

Le Canada est complexe et les Québécois le savent bien. Si tous les résidents en sol canadien se voient attribuer la citoyenneté canadienne et détiennent un passeport canadien, leur appartenance à des régions politiquement constituées (les provinces) les démarque bien davantage, surtout lorsque cette appartenance se dit dans une langue autre que celle du continent. L'identité nationale du Canada est tout autant un problème que celle du Québec. Créer à l'aide de tous les artifices possibles une identification au Canada, surtout au Québec, rendre effectif le *nation-building process* canadien, c'est-à-dire faire peser toute la symbolique d'un État « canadien » central et unifié, est devenu pour son gouvernement fédéral un défi de plus en plus pressant. À tel point que ce dernier a reconnu avoir eu re-

cours, durant les dernières années, à des détournements de fonds au profit d'entreprises privées en leur confiant la mission de produire à l'intention des Québécois un plus fort [91] sentiment d'appartenance au Canada. Certains acteurs publics fédéraux ont exprimé sans détour leur fierté d'avoir ainsi contribué à déjouer les aspirations nationales du Québec. Malgré ce qu'en ont dit des médias internationaux, la politique intérieure du Canada, sa souveraineté vis-à-vis du triomphalisme de son voisin, sa capacité de résister aux forces de dilution du politique, la résistance de ses pouvoirs régionaux devant une logique de privatisation au profit d'un centre de plus en plus mou (sauf dans ses relations avec le Québec), enfin, l'hésitation réelle du Québec entre deux options encore également soutenues, tous ces enjeux révèlent un Canada incertain.

Dans ce contexte, les relations entre la France et le Québec n'ont rien perdu de leur signification. Au contraire, on peut dire que la nouvelle configuration de la scène internationale indique que l'amitié et la coopération entre la France et le Québec appellent une refondation appuyée sur des intérêts à moyen et long termes, mais aussi sur une véritable volonté des populations. Car, d'un côté, la passion gaulliste à l'endroit des « Français du Canada » – ces « Français canadiens », selon l'expression répétée du général de Gaulle – a cédé la place en France à une valorisation inattendue de l'idéologie du fédéralisme accompagnant la formation de l'Union européenne. Cette conjoncture a eu pour effet, en retour, de favoriser le modèle canadien, devenu soudain une forme idéalisée de coexistence entre des identités nationales au détriment du projet étatiste québécois. De son côté, le Québec a approfondi ce qu'Étienne Gilson avait déjà compris lorsqu'il écrivait dans *Le Monde*, le 6 janvier 1946, à propos du Québec : « [Le Canada] se souvient d'avoir été une branche de l'arbre français, mais aussi d'en avoir été coupé, puis, laissé sur le sol, d'y avoir tout seul pris racine... »<sup>2</sup> Au-delà des accolades fraternelles, qu'est-ce donc qui pourrait aujourd'hui justifier un nouveau rapprochement entre le Québec et la France ?

D'abord, l'un et l'autre se trouvent au beau milieu de processus de consolidation des équilibres, de pôles en construction, obligés de redessiner leurs rapports, entre autres devant les manifestations d'une altérité radicale qui prend la figure de la rencontre Islam/Occident. Le consentement des populations des pays de l'Ouest

---

<sup>2</sup> Étienne Gilson, cité dans Robert Charbonneau, *La France et nous. Journal d'une querelle*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1993, p. 46-47.

devant le recours à la force, fût-elle préventive (boucliers et autres), afin de pallier les menaces de tous ordres, exige [92] qu'une grande importance soit accordée aux représentations à l'aide desquelles les peuples et les États sont amenés à reconstruire ce rapport. À ce propos, le monde est en recomposition des deux côtés de l'Atlantique.

Du côté européen, les principaux États – la France, l'Allemagne puis la Grande-Bretagne – devront tirer au clair, puis maîtriser, les diverses dynamiques à l'oeuvre dans leurs relations avec la plus grande puissance du monde. Du côté américain, le Canada et le Mexique – partenaires, avec les États-Unis, dans l'ALÉNA (Accord de libre-échange nord-américain) – seront appelés en 2005 à former, avec les pays du sud des Amériques, une zone intégrée de libre-échange réunissant 34 États (ALCA ou ZLÉA) qui feront face au défi d'une intégration économique poussée, en même temps qu'à une coopération politique freinée par la nature d'un rapport de force avec un partenaire d'une puissance inégalée, les États-Unis, qui n'est pas disposé à restreindre les conditions de sa domination. C'est dans cet esprit que les présidents des États du sud des Amériques ont donné naissance, en décembre 2004, à la Communauté sud-américaine des nations. La stratégie américaine au moment de la crise irakienne a fourni aux membres du traité de l'Alliance atlantique l'occasion de saisir la nécessité aussi bien que la difficulté de faire la part de la diversité des conceptions de la démocratie réunies au sein de cette alliance. La France et le Québec, dans cette conjoncture, ont pu se révéler l'un à l'autre comme des partenaires soudés par une même vision.

Dans le cas où les États-Unis auraient obtenu une majorité de voix à l'ONU en faveur d'une guerre contre l'Irak, 61% des Québécois étaient quand même opposés à cette guerre, contre seulement 35% de l'ensemble des Canadiens. Sans l'accord de l'ONU, 90% des Québécois s'opposaient à la participation du Canada à la guerre contre l'Irak, par rapport à 74% des Canadiens<sup>3</sup>. La nation québécoise, héritière de traditions françaises et anglaises, sorte de syncrétisme de la diversité inscrite dans une véritable culture publique commune et un espace public relativement autonome, condense, par contraste avec un environnement uniformisé, les conditions de possibilité d'un imaginaire du changement. Mais le moment

---

<sup>3</sup> Résultats d'un sondage effectué par les quotidiens *La Presse*, le *Toronto Star* et par la télévision canadienne, Radio-Canada, rapportés dans *La Presse*, « Le Québec se démarque encore du reste du Canada », 22 février 2003, p. B9.

risque d'être de transition. Voilà pourquoi on pourrait se demander, en paraphrasant Hubert Védrine à propos de l'hypothétique volonté des Européens de créer une Europe-puissance, si Français et [93] Québécois pourront « transformer, *au sens alchimique du terme*, le désir de paix et de protection qu'ont exprimé face à la guerre ces opinions publiques... »<sup>4</sup> en une alliance imaginaire entre la France et le Québec, fondée sur la conscience des affinités qui rapprochent les deux sociétés, trouvant en même temps dans leurs différences le fondement des intérêts qui les portent l'une vers l'autre<sup>5</sup>. C'est le concept de « stratégie théorique » qu'il faut convier ici, dans la mesure où, selon un expert en ces matières, « elle admet que les rapports de force soient en partie fondés par des représentations *imaginaires*, dans le temps de la dissuasion et de la prévention, mais aussi dans le temps des opérations (en précisant que "imaginaires" signifie "imaginées" et non "irréalistes") »<sup>6</sup>. À défaut d'être animées, les conditions de cette alliance risquent cependant d'atteindre au cours des prochaines décennies un point de non-retour.

Mais, avant d'aborder ces questions, on devra se demander pourquoi, au sein de ces bouleversements, l'alliance d'État à État entre le Canada et la France ne suffirait-elle pas à la réalisation de ces intérêts ? Le Canada, fort de son inscription géopolitique et de ses nombreux partenariats, y compris avec l'Union européenne, aidé des retombées de ses politiques centralisatrices, enrichi de sa composante francophone, ne devrait-il pas suffire à représenter pour la France l'allié idéal au cœur du continent nord-américain ? Et, inversement, pourquoi les liens du Québec avec la France ne devraient-ils pas trouver, au sein de la relation entre la France et le Canada, des conditions suffisantes à leur déploiement ? Poser ces questions n'est pas y répondre. Car la spécificité du Québec et ses transformations, projetées dans le temps et dans l'espace un peu plus loin que leurs conditions immédiates, trouvent dans les deux cas de figure, *en tant que province canadienne aussi bien qu'en tant qu'État associé*, les raisons qui motivent une relation d'exception avec la France. La France l'avait bien compris en accordant au

<sup>4</sup> Hubert Védrine, *Face à l'hyperpuissance. Textes et discours (1995-2003)*, Paris, Fayard, 2003, p. 379. Tiré d'un entretien avec Pierre Nora et Marcel Gauchet paru dans la revue *Débat* (août 2003) ; je souligne.

<sup>5</sup> C'est cette problématique qui guide mon analyse des relations entre le Québec et la France dans *Le Québec, otage de ses alliés. Les relations du Québec avec la France et les États-Unis*, Montréal, VLB, 2003.

<sup>6</sup> Alain Joxe, *L'empire du chaos. Les Républiques face à la domination américaine dans l'après-guerre froide*, Paris, La Découverte, 2002, p. 11.

Québec, en 1964, une représentation diplomatique distincte et en signant des accords de coopération sans commune [94] mesure avec les engagements d'aujourd'hui<sup>7</sup>. Compte tenu de l'optique canadienne qui prévaut en cette ère d'intégration et du poids des forces continentales qui pèsent aujourd'hui sur le Québec, les liens privilégiés devraient être plus que jamais renforcés. Sensible au destin de la France en Amérique du Nord, Philippe Séguin avait suggéré que « les Français et les Québécois soient l'ossature d'une véritable communauté francophone. La France a besoin du Québec, ajoutait-il. C'est vous qui, pour ainsi dire, nous rappelez à nous-mêmes »<sup>8</sup>. Les espoirs fondés aujourd'hui par la France dans son rapprochement avec le Canada sont confrontés cependant à deux champs d'incertitudes qui devraient éclairer les regards réciproques.

Tout d'abord, comme l'écrivait l'ancien ministre des Affaires extérieures du Canada, Lloyd Axworthy, le Canada « continue de se trouver confronté à la réalité écrasante des forces économiques et des pressions que font peser sur lui les États-Unis afin qu'il se conforme à leurs attentes politiques »<sup>9</sup>. En effet, le Canada est de plus en plus satellisé par son voisin. Outre des intérêts économiques et l'appartenance à une même communauté de sécurité, c'est en tant qu'État représentant les intérêts d'une communauté majoritairement anglophone que le Canada intéresse les États-Unis. Un analyste de l'Université Johns Hopkins de Washington a fait appel à l'image qu'avait utilisée un président américain, John Winthrop, pour illustrer l'*éthos*, la culture politique partagée entre les États-Unis et le Cana-

---

<sup>7</sup> Qu'on pense aux accords Johnson-Peyrefitte du 14 septembre 1967 dans lesquels, à titre d'exemple, la France reconnaissait son rôle dans la formation des élites québécoises en créant les bourses « Champlain », destinées à des séjours d'études de deux à trois ans dans « des établissements de très haut niveau ». Voir Alain Peyrefitte, *De Gaulle et le Québec*, Paris-Montréal, Stanké International, 2000, p. 169. Si la 59e édition de la Commission permanente franco-québécoise de coopération a été renforcée en 2003, il demeure que l'action du ministère des Affaires étrangères est quasi totalement investie aux États-Unis où ont été créées quatre fondations universitaires et où sont soutenus une quinzaine de centres pluridisciplinaires français et des réseaux de chercheurs franco-américains (voir *Bilan 2003 et perspectives*, Direction générale de la Coopération internationale et du Développement, Ministère des Affaires étrangères, Paris, p. 37-38).

<sup>8</sup> Extrait du discours prononcé à l'Hôtel de Lassey, le 24 janvier 1995, cité par Pierre Duchesne dans *Jacques Parizeau, 1985-1995*, t. III : *Le Régent*, Montréal, Québec-Amérique, 2003, p. 339.

<sup>9</sup> Lloyd Axworthy, « How to make love to a porcupine », dans *Navigating a New World. Canada's Global Future*, Toronto, Knopf, 2003, p. 124. « We are still faced with the overwhelming reality of powerful economic forces and compelling US demands for political conformity » [traduction libre].

da. C'est la métaphore de la « cité sur la colline » [95] qu'il utilisa <sup>10</sup> pour désigner les trois piliers sur lesquels repose l'interdépendance entre le Canada et les États-Unis : 1 / l'Accord de libre-échange nord-américain (l'ALÉNA) ; 2 / le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (le NORAD), lequel est en voie de réforme pour y intégrer un bouclier anti-missile prolongeant la stratégie de défense des États-Unis <sup>11</sup> ; et 3 / l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (l'OTAN). Ces trois piliers se trouvent de plus à être cimentés par une culture du pluralisme démocratique qui fait front devant la reconnaissance de la primauté de certains droits collectifs, comme la politique linguistique, affirmée par le Québec. Dans cet esprit, la composante québécoise du Canada représente pour les intérêts américains davantage un élément de complication qu'un atout, contrairement à ce qu'est le Québec pour la France. C'est pourquoi les États-Unis préféreront que le Québec soit sous la gouverne canadienne plutôt que d'avoir à faire face en Amérique du Nord à une alliance stratégique à trois, comprenant le deuxième État majoritairement francophone après la France <sup>12</sup>.

De plus, aux lendemains du 11 septembre 2001, l'intégration économique entre les deux États nord-américains s'est élargie à un nouvel accord que les deux partenaires ont appelé « périmètre de sécurité », par lequel la souveraineté canadienne en matière d'immigration et de droits de la personne a été manifestement entamée. Enfin, comme l'indiquent les spécialistes, la « relation particulière » de sécurité et de défense liant les deux États cousins d'Amérique du Nord semble aujourd'hui en passe d'atteindre une nouvelle phase de son évolution : « l'intégration continentale militaire et sécuritaire » (4). L'élection, le 28 juin 2004, du nouveau gouvernement libéral (minoritaire) du Premier ministre Paul Martin à la tête du Canada, en remplacement de Jean Chrétien, ou les succès

<sup>10</sup> Charles Doran, *Why Canadian Unity matters and why Americans care : Democratic Pluralism at Risk*, Toronto, University of Toronto Press, 2001, p. 40. « The city on the hill metaphor conveys a mutual set of North American aspirations and values regardless of country origin or period of history. In an age of regional trade areas and customs unions, the metaphor perhaps obtains added relevance. »

<sup>11</sup> Quoique ce nouveau volet de l'intégration canado-américaine ait soulevé beaucoup d'oppositions au Québec et divisé la députation du gouvernement libéral de Paul Martin élu en juin 2004, celui-ci n'a pas écarté les arguments favorables à l'idée d'un bouclier anti-missile.

<sup>12</sup> Cette thèse est développée dans *Le Québec, otage de ses alliés*, op. cit., p. 263-303. 4. David Grondin, « Vers une intégration militaire nord-américaine », dans *Repenser la sécurité. Nouvelles menaces, nouvelles politiques*, sous la dir. de Charles-Philippe David et de la Chaire Raoul-Dandurand, Montréal, Fides-La Presse, 2002, p. 229.

d'une nouvelle droite canadienne [96] incarnée par le leader conservateur Stephen Harper et formant la nouvelle opposition officielle avec à peine plus de 30% des votes, ne sont pas sans traduire l'influence américaine dans le reste du Canada, tant dans les antichambres du pouvoir que dans les mentalités des Canadiens. Au Québec, 10% seulement des électeurs ont appuyé la tendance incarnée par le Parti conservateur. On notera cependant que c'est au Québec que l'annexion aux États-Unis recueillait, à la veille de la tragédie des tours jumelles, un appui de 34%, contre 15% en Ontario, province où le pourcentage était le plus élevé au Canada <sup>13</sup>. En effet, les tendances de l'électorat inaugurent dans l'ensemble canadien une logique d'intégration et de dépendance politiques de plus en plus poussée. Malgré les sympathies exprimées par Paul Martin à l'endroit d'une relation « charnelle » avec la France (*Paris Match*), on voit mal comment la France pourra bénéficier à terme de la nouvelle conjoncture de continentalisation du Canada si elle ne s'intéresse pas véritablement au Québec.

Une deuxième incertitude caractérise le Canada. C'est celle de la place du Québec par rapport à l'ensemble canadien. Une proportion constante de 40% à 48% d'électeurs (selon les sondages et les périodes de consultation) soutient un statut distinct pour le Québec. L'usure de cet enjeu n'empêchera pas les partis politiques de la scène québécoise de continuer à chercher une alternative qui satisfasse un jour les Québécois. Lorsque cette solution sera trouvée, le Canada devra s'y plier. La relève que constitue l'élite de la jeunesse québécoise incarne une belle alliance entre un individualisme accompli et le souci de vivre dans une société relativement autonome, sans pour autant se référer à une conception ethnique de son identité. Si la France a semblé montrer au cours des dernières années un certain intérêt à l'endroit d'un *Canada comprenant le Québec*, c'est sans doute, parmi de nombreuses raisons, en tentant de contrer les forces à l'oeuvre qui risqueraient, à brève échéance, de rendre son influence de plus en plus restreinte dans un Canada sans le Québec ou dans un Québec relativement autonome, mais tournant le dos à ses racines européennes et aux attraits de cette nouvelle formation européenne. Cette dernière hypothèse est à prendre en considération. Car,

---

<sup>13</sup> De plus, 50% des Québécois se disaient prêts à ce qu'il n'y ait plus de frontières entre le Canada et les États-Unis, contre 36% des citoyens des autres provinces ; enfin, 53,5% se disaient prêts à adopter le dollar américain, contre 40% au Canada, selon un sondage rapporté par *Le Devoir*, 10 septembre 2001, et cité dans Anne Legaré, *Le Québec, otage de ses alliés*, op. cit., p. 278. [Livre disponible dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

dans les deux cas de figure, que ce soit à *l'intérieur* [97] du Canada, dans un rapport renégocié accordant au Québec des pouvoirs propres par rapport aux autres provinces <sup>14</sup>, ou que ce soit à *l'extérieur* du Canada, par l'acquisition d'un statut d'État souverain (et de partenaire associé), c'est le Québec – à moins de céder complètement aux forces continentales – qui représente et continuera de représenter pour la France un espace culturel et politique d'un intérêt Particulier <sup>15</sup>.

Il importe donc de mesurer les conditions concrètes à l'intérieur desquelles se dessinent autant d'incertitudes. Sur le plan canadien, plusieurs auteurs ont souhaité voir se consolider une société canadienne *multinationale reconnue* par l'État fédéral. Or, malheureusement pour le Québec, un véritable modèle d'accommodement multinational n'est pas envisageable pour les forces sociales et politiques qui président au destin canadien. Alain Dieckhoff l'a bien compris, qui soulignait : « Dès lors que le cadre politique de référence est l'État canadien dans son ensemble, les anglophones qui constituent la majorité absolue de la population du Canada sont assurés de conserver le pouvoir politique ultime, via les instances nationales (Parlement, Cour suprême). » <sup>16</sup> La défense d'un fédéralisme ou d'un multiculturalisme aux mains d'une seule nation canadienne, c'est-à-dire anglophone – quelle que soit d'ailleurs la provenance culturelle des Premiers ministres, qu'ils parlent anglais ou français, qu'ils soient originaires du Québec ou d'une autre province –, a dominé toutes les stratégies et tous les partis politiques sur la scène fédérale, à l'exception du Bloc québécois, un parti qui défend la souveraineté, qui ne présente des candidats qu'au Québec et qui a obtenu 50% des suffrages dans la province lors des élections fédérales de juin 2004. Les résultats serrés du référendum de 1995 sur la souveraineté du Québec (49,5% de voix favorables) ne lui ont pas valu la moindre concession d'Ottawa. Le processus de centralisation n'a fait que s'accroître. Au contraire, des politiques d'ingérence d'Ottawa, fondées sur le pouvoir de dépenser dans les domaines de compétences provinciales comme la santé, l'éducation ou la culture, en empiétant sur les compétences des gouvernements provinciaux, n'ont fait qu'éroder à leur base les fonc-

<sup>14</sup> Une hypothèse tout à fait chimérique qui est loin d'être à l'ordre du jour.

<sup>15</sup> Sur le plan strictement économique, le Québec absorbe près de la moitié des investissements de la France au Canada et accueille environ la même proportion des entreprises françaises qui ont une filiale au Canada.

<sup>16</sup> Alain Dieckhoff, *La nation dans tous ses États. Les identités nationales en mouvement*, Paris, Flammarion, 2000, p. 161.

tions de régulation du social [98] et de légitimation accomplies au niveau local. Le Québec voit ainsi s'effriter plusieurs des conditions de reproduction de sa spécificité sociale et culturelle.

À la différence du fédéralisme évoqué dans le cas du *Traité établissant une constitution pour l'Europe* qui donnerait aux pays membres, parce qu'ils continuent de former des États souverains, un pouvoir de se dissocier de l'Union en dénonçant le traité auquel ils se seraient liés (art. IX 59.1), la Constitution canadienne ne prescrit pas les conditions ou les modalités selon lesquelles le Parlement du Canada devrait décider s'il se trouve devant l'obligation de négocier avec une province qui aurait décidé de se séparer. C'est pourquoi une loi dite « loi sur la clarté », ou « loi donnant effet à l'exigence de clarté » de la question référendaire portant sur la sécession du Québec, a été adoptée en mars 2000 par le parlement fédéral <sup>17</sup>. Cette loi vise à obliger le Québec à se plier aux règles élaborées par le gouvernement fédéral dans le cas d'un appui majoritaire à la souveraineté. Cette différence entre les deux contextes constitutionnels n'empêche pourtant pas d'observer les mêmes tendances en faveur de nouveaux centres en comparant le projet de traité pour la nouvelle Union européenne et les processus à l'oeuvre au Canada. Dans le cas canadien, les mesures centralisatrices sont préventives au sens où leur effet politique vise à empêcher l'éclatement du Canada en deux États. Dans le cas européen, les États associés restent des sujets du droit international au sens fort du terme et conservent ainsi le pouvoir de se soustraire aux liens et obligations définis par un traité qui les contraint de plus en plus. La France face à la future Constitution européenne, et le Québec face au pallier fédéral du gouvernement canadien, sont aussi face à un État central(isateur) : l'un (le Québec) revendiquant le statut de sujet du droit international, l'autre (la France) étant susceptible d'en voir les attributs partiellement érodés.

Une experte en ces matières, Andrée Lajoie, fait remarquer que la nouvelle Constitution européenne « vise à doter l'Union de compétences indéfiniment extensibles par le truchement de mécanismes si semblables à ceux qui marquent le contexte de centralisation au Canada... ». À titre d'exemple, l'article III 10.2 sur la délégation imposée prévoit que « les États membres prennent toutes les mesures générales ou particulières propres à assurer l'exécution des obligations (...)

---

<sup>17</sup> Loi C 20 ou LC 2000, c. 26, sanctionnée le 23 juin 2000.

résultant des actes [99] des institutions », une norme qui « fait des États membres des subordonnés de l'Union, selon un modèle qui déroge au fédéralisme ». Dans la mesure où les États membres sont soumis à l'autorité de l'Union et doivent appliquer ses normes et directives, on ne parlera plus de fédéralisme. C'est ainsi, dit Lajoie, que les chances de survie du fédéralisme canadien « sont beaucoup plus minces que les chances de survie du Canada lui-même. L'éventualité la plus probable est en effet celle de la disparition plus ou moins lente du fédéralisme, qui achève de se dissoudre dans une trajectoire où la Constitution canadienne s'oriente de plus en plus irrémédiablement vers le monisme d'un État unitaire... »<sup>18</sup>. Ni un véritable fédéralisme, encore moins une confédération d'États, ni une association entre des provinces, le régime politique mis en place au fil des ans par Ottawa exprime la volonté de créer de toutes pièces un sentiment d'appartenance à un Canada dont le palier central, appelé ici gouvernement fédéral, décide, à l'encontre des juridictions des provinces prévues par la Constitution, de politiques qui veillent à fonder son unité aussi bien que la transition de son ensemble vers une plus grande libéralisation. De plus, sur le plan des politiques sociales, le déséquilibre induit par la puissance américaine à l'échelle régionale divise les forces sociales et rend impensable l'émergence d'un consensus social qui traverserait le Canada. Le seul parti social-démocrate présent sur la scène canadienne, le Nouveau Parti démocratique, malgré tous les espoirs et toutes les prévisions, n'a jamais obtenu plus de 20% des votes au pays lors des élections fédérales.

Le profil du Québec s'est profondément modifié au cours des quarante dernières années. Comme on le sait, partant d'une société en bonne partie rurale et largement catholique, la population du Québec a subi les effets d'une modernisation accélérée. Le Québec représente moins du quart de la population canadienne. C'est au Québec, unique province où le français est la seule langue officielle, que résident les 86% de francophones du pays. La législation du Québec en matière linguistique a conduit les nouveaux arrivants à faire éduquer leurs enfants en français, modifiant et enrichissant la configuration culturelle d'une société distincte. Le Québec occupe le premier rang au Canada et le quatrième au monde pour sa

---

<sup>18</sup> Andrée Lajoie, « Le fédéralisme canadien, science politique-fiction pour l'Europe ? », conférence prononcée dans le cadre de l'Université d'été de Montpellier, 8 juillet 2004, p. 19, 13 et 14.

production dans le domaine de l'aéronautique ; dans celui des biotechnologies, il rivalise avec des partenaires de pointe. Ces gains accompagnent [100] petit à petit des modifications dans les représentations de son rapport à la France et à l'Europe. Un sondage de la maison française Louis Harris a révélé que 62% des jeunes Québécois « se sentent assez éloignés (43%) ou très éloignés (19%) » de la France. Il est donc cohérent d'apprendre que, pour la moitié d'entre eux, « la culture française est assez éloignée ou très éloignée de la culture québécoise » (52%), alors que 32% des répondants avouent que « la culture française n'est pas du tout importante pour eux ». En même temps, il faut voir que, pour près d'une autre moitié, ces deux cultures sont « très proches » (4%) ou « assez proches » (43%)<sup>19</sup>. La jeunesse québécoise est donc divisée en deux dans la perception de son rapport à la France. Quoique les indices quantitatifs ne permettent pas de le confirmer avec certitude, il est clair que, sur le plan qualitatif (tendance à poursuivre des études universitaires en France, par exemple), le désir de France a nettement décliné par rapport à ce qu'il a été depuis la période de modernisation du Québec, en particulier. L'éducation dispensée au niveau collégial et universitaire a cédé la place qui était autrefois occupée par la France et l'Europe, à travers les études classiques, en favorisant une conception locale, voire nord-américaine, de l'enseignement. Les aides accordées par la France ne comblent pas le vide culturel introduit par l'ère postmoderne, mais, surtout, les études sur la France ne retiennent pas l'attention des universitaires, ceux-ci cédant de plus en plus à l'attrait du plus proche. Cela dit, compte tenu d'un potentiel d'amitié et d'affinités reconnues, on peut se permettre de penser qu'un peu de volonté politique, investie entre autres dans un plus grand effort de visibilité et de communication, pourrait aider à redresser une courbe inattendue.

À ce propos, les effets d'une tendance nord-américaine centripète ne doivent pas être sous-estimés. Le Québec a soutenu, dès l'origine et bien avant la plus riche province, l'Ontario, la mise en place de ces accords de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, puis le Mexique (ALÉ, puis ALÉNA), de telle sorte que son marché d'exportation a pu se déplacer de l'Ouest canadien vers le marché américain, diminuant ainsi sa dépendance économique à l'endroit du ROC, adve-

---

<sup>19</sup> « L'image de la culture française auprès des jeunes Québécois », sondage effectué par la firme Louis Harris pour l'Association française d'action artistique, ministère des Affaires étrangères, Paris, septembre 2000.

nant l'hypothèse de la négociation de sa souveraineté. Son marché a ainsi subi un déplacement vers le sud de ses frontières – les États-Unis, qui représentent désormais pour le Québec un lieu d'exportation de la très grande majorité de son PIB, ajoutant [101] des facteurs supplémentaires aux conditions sociales, culturelles et politiques qui pèsent sur son identité.

Les effets de cette continentalisation sont incommensurables. Sur le plan économique, ils ont favorisé l'intégration des multinationales et induit au palier le plus bas des inégalités de type nouveau. Sur le plan culturel, des transferts linguistiques entraînés par les déplacements des centres de gestion des entreprises se sont faits bien évidemment en faveur de l'anglais, suscitant des sentiments de crainte et de défaitisme devant un danger identitaire réel, sentiments mêlés à une inclination devant les progrès sociaux inévitablement associés à la langue du plus fort. Mais là n'est pas l'essentiel. C'est au niveau des représentations de soi que les processus en cours affectent plus fortement le Québec. Le libre-échange, comme pour l'Europe, crée un sentiment d'appartenance à une communauté de plus en plus vaste. Il n'est pas certain que le fait de vivre en Amérique du Nord et d'être à la fine pointe de l'américanisation du monde puisse, sans mesures volontaires de distanciation, éviter, du même coup, que s'imposent des modes d'identification et d'uniformisation laissant de moins en moins de place à la diversité culturelle autrement que par le biais d'une démagogie différentialiste asservie aux finalités du marché. Les anciennes colonies du nord des Amériques, contrairement à celles du sud, en s'efforçant de créer le Nouveau Monde, ont veillé à extraire du langage les signes de leurs origines (à l'exception de la Colombie-Britannique...). C'est ainsi que les Mexicains cultivent le terme d'« hispanité » pendant que certains Québécois ont préféré le terme d'« américanité » pour symboliser leur spécificité nord-américaine. Dominique Wolton affirme que, en ce qui concerne l'Europe, « plus le cadre matériel s'homogénéise, plus les différences historiques, climatiques, esthétiques, spirituelles jouent un rôle primordial »<sup>20</sup>. Cette observation n'est certes pas valable pour le Nouveau Monde.

Ce constat pousse à se demander si les dirigeants du parti qui prône la souveraineté du Québec, le Parti québécois, ont anticipé les conséquences de l'intégration nord-américaine sur l'identité québécoise. Ils ont sans doute cru pos-

---

<sup>20</sup> Dominique Wolton, *Naissance de l'Europe démocratique*, Paris, Flammarion, 1993, p. 116.

sible de transformer le Québec en État souverain avant l'échéance de 2005, date butoir pour la formation d'une zone d'intégration des 34 États des Amériques, permettant ainsi au Québec de disposer des mesures nécessaires à son existence politique. Mais les Américains [102] ont vu venir et c'est de justesse qu'ils ont réussi, à l'aide de diverses mesures d'intervention plus ou moins officielles <sup>21</sup>, à empêcher, avec leur allié le Canada, la formation du nouvel État. À la suite de cette défaite référendaire de 1995, on aurait pu s'attendre à ce que, dans ces conditions, le gouvernement souverainiste, élu en 1994 et au pouvoir jusqu'en avril 2003, affirme clairement sa capacité de distanciation par rapport à l'emprise stratégique des États-Unis sur Québec. Sans avoir aucune raison de nourrir un anti-américanisme purement improductif, le gouvernement du Québec aurait pu profiter de cette période de recul de son option pour mieux approfondir les fondements de sa spécificité et entreprendre une vaste pédagogie de mise en perspective d'une culture politique distincte. Au lieu de cela, le gouvernement a donné la priorité à une action orientée vers un conformisme accentué et la démonstration de bon partenariat, espérant sans doute obtenir un jour les bonnes grâces de son allié immédiat, les États-Unis. Quelques ancrages à gauche de la part du Parti québécois – qui s'est opposé aux mesures de l'ALÉNA ayant inspiré le projet avorté de l'AMI <sup>22</sup> qui accorde préséance aux entreprises sur les États, dans le cas où on les jugerait protectionnistes (chap. 11), de même que le soutien à la vision altermondialiste et à la diversité culturelle, des options souhaitables – n'ont pas suffi à maquiller les dispositions au compromis à l'endroit des États-Unis. L'isolement politique relatif du Québec et les obligations que lui crée son combat pour la souveraineté expliquent sans doute une ambivalence manifeste.

Vis-à-vis de la France, même si le cœur des acteurs politiques québécois penche vers la francophonie, des intérêts subordonnés au désir de reconnaissance ont eu préséance sur l'action culturelle de fond et conçue dans une perspective de long terme qu'une coopération plus large et plus visible en matière d'éducation aurait assurée. Une politique officielle donnant la priorité au champ symbolique n'est pas négligeable et elle a été accomplie grâce, entre autres, aux visites alternées des Premiers ministres français et québécois. Cependant, devant le vent continental qui souffle sur nos rives, c'est une forte prise de conscience des réali-

<sup>21</sup> J'ai longuement exposé plusieurs de ces mesures dans *Le Québec, otage de ses alliés*, op. cit.

<sup>22</sup> Accord multilatéral sur les investissements.

tés mondiales et de leurs effets sur la diversité qui manque à la vision actuelle. C'est bien Robert Kagan qui écrit que « le danger de l'impasse transatlantique ne vient ni de la détermination de l'Amérique ni de son potentiel, mais de la [103] *tension morale* inhérente à l'actuelle situation internationale »<sup>23</sup>. C'est la conscience de son insertion propre au sein de cette tension qui fait encore défaut au Québec.

Car la situation du Québec à l'endroit de la puissance d'attraction des États-Unis ne devrait pas se décliner selon le même modèle que celle du Canada. En effet, outre les impératifs de sécurité et d'intégration économique, la signification d'une culture distincte pèse de tout son poids. S'il est vrai que les pays qui forment la vieille Europe en même temps que la nouvelle font face à ce qu'Étienne Balibar appelle « les incertitudes de l'identité politique européenne au début du XXe siècle », en même temps, l'Europe, dans le nouveau contexte mondial, fait face à la nécessité de répondre à des demandes qui s'inscrivent « dans une logique d'influences morales et sociales, qui n'exclut pas les considérations de puissance, mais les subordonnent à un processus plus général de transformation culturelle »<sup>24</sup>. C'est pourquoi les raisons culturelles qui font pencher le Canada vers les États-Unis peuvent s'inverser quand il s'agit du Québec. Certains des critères de fondation de cette singularité ont souvent été évoqués. La situation géopolitique du Québec, société francophone d'Amérique, et une configuration culturelle propre sous-tendent cet atout. Devant la forte tendance du Canada à la transformation des pouvoirs réels des provinces en simples entités administratives, effet du vent néolibéral qui souffle sur le continent, le Québec, avec son économie ouverte et son appui au libre-échange, ne représentera un espace de relative autonomie qu'avec la double capacité : 1 / de mesurer la précarité et le caractère transitoire que lui vaut son insertion au coeur d'une région en bouleversement ; 2 / de saisir dès maintenant son véritable potentiel d'initiative à plus long terme. En comparant le Québec à son entourage, les spécialistes observent une société socialement plus progressiste, plus solidaire, plus audacieuse et plus combative. Mais c'est aussi sur le plan des valeurs morales que le Québec est susceptible de se glisser de façon féconde dans l'interface d'une nouvelle alliance euro-américaine – à condi-

<sup>23</sup> Robert Kagan, *La puissance et la faiblesse. Les États-Unis et l'Europe dans le nouvel ordre mondial*, Paris, Plon, 2003, p. 154 ; je souligne.

<sup>24</sup> Étienne Balibar, *L'Europe, l'Amérique, la guerre*, Paris, La Découverte, 2003, p. 11 puis p. 25.

tion d'acquérir une conscience plus nette de sa propre capacité d'initiative à l'horizon des valeurs universelles. Cette prise de conscience pourrait lui valoir un intérêt calculé de la part de la France, dont l'influence est de [104] plus en plus dépendante de son inscription dans des processus globaux et de son rôle, avec l'Allemagne, dans la consolidation d'une Europe qui se donnerait enfin, comme volonté, une politique étrangère et de défense commune. Sans prendre ainsi la mesure de leur relative complémentarité, la France dans une Europe en redéfinition et le Québec dans un continent à réinventer risqueraient d'être amenés à reconnaître, comme Tocqueville en 1831 qui, de l'Ohio, écrivait à son frère Édouard : « Aujourd'hui, le sort en est jeté, toute l'Amérique du Nord parlera anglais. » <sup>25</sup>

### **Fin du texte**

---

<sup>25</sup> Alexis de Tocqueville, *Regards sur le Bas-Canada*. Choix de textes et présentation de Claude Corbo, Montréal, Éd. TYPO, 2003, p. 212.